

FRAIS AFFÉRENTS À LA FORMATION 2017-2018 COMPTABILITÉ (5231 - DEP 1350 heures)

| FRAIS A ACQUITTER AU CENTRE | |
|--|---------------|
| Cahiers d'exercices | 468,00 \$ |
| Carnets de renseignements 2017-2018 et 2018-2019 | 4,00 \$ |
| Inscription SRAFP | 3,75 \$ |
| Carte magnétique | 10,00 \$ |
| TOTAL | 485,75 |

| AUTRE MATÉRIEL OBLIGATOIRE À VOUS PROCURER | |
|---|-----------------|
| <i>Vous pouvez vous procurer ces items chez le fournisseur de votre choix (coût APPROXIMATIF)</i> | |
| Fournitures scolaires | 45,00 \$ |
| Cadenas | 6,00 \$ |
| TOTAL | 51,00 \$ |

Des frais d'au plus 30,00\$ pourraient être exigibles en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Nous acceptons les modes de paiement suivants: argent comptant, carte de débit, Visa, Mastercard, mandat poste et chèque visé.
- Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au centre d'études professionnelles. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander un remboursement, s'il y a lieu, par l'organisme qui s'occupe de votre dossier.
- Le centre d'études professionnelles n'est pas tenu de rembourser les frais à l'élève qui abandonne le programme.

RESPONSABILITÉ

Tout matériel prêté est sous votre entière responsabilité. En cas de bris ou de perte, vous devrez en assumer les coûts.